
Information aux parents

Numéro d'inventaire : 2012.03390

Auteur(s) : J.-C. Mittelette

Type de document : correspondance

Date de création : 1990

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : 1 feuille dactylographiée.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Courrier du principal du collège J.B. Poquelin de Paris le 4 mai 1990 concernant des travaux autour de l'établissement impactant la fin de l'année scolaire, le brevet des collèges, les procédures d'orientation.

Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 2 p.

Lieux : Paris, Paris

ACADÉMIE DE PARIS

COLLÈGE J.-B. POQUELIN

4, rue Molière — 75001 PARIS

Tél. : 42.96.07.76

Paris, le 04 Mai 1990

-- INFORMATION AUX PARENTS --

La fin de l'année scolaire 1989-1990 sera perturbée par le début d'importants travaux dans le collège.

En effet, le Département de Paris, pour des raisons de sécurité, refait entièrement un escalier dans l'immeuble du fond de la cour.

Pour que ces travaux soient menés à bien et les locaux réutilisables à la rentrée, les entreprises commenceront à s'installer dès le mercredi 13 juin 1990 après-midi. Ceci implique que nous déménagions l'ensemble de cet immeuble dans la semaine du 11 au 15 juin et que nous stockions le matériel au 4 rue Molière.

Il ne nous restera en somme que l'immeuble du 6 rue Molière, soit 1 bâtiment sur 3 pour assurer l'accueil de nos élèves après le 14 juin.

De plus, comme chaque année nous organisons la session du Brevet qui ne sera ouverte dans nos murs qu'à nos seuls élèves, faute de place. Le Collège sera ainsi fermé du vendredi 15 juin après-midi jusqu'au mercredi 20 juin.

De ce fait nous relèverons les livres les 14 et 15 juin selon un ordre de passage qui sera communiqué aux élèves.

La demi-pension, touchée par les travaux arrêtera de distribuer les repas après le 12 Juin. Les parents qui souhaitent que leurs enfants prennent leurs repas dans une école élémentaire voisine doivent le faire savoir au Principal qui étudiera avec eux la façon de procéder.

Les Conseils de classe du troisième trimestre se dérouleront du 01 juin au 15 juin, selon le calendrier communiqué aux Parents délégués et aux élèves.

Si des élèves ne doivent plus se présenter dans l'établissement pour des raisons familiales, il est rappelé :

- qu'il convient d'en informer Madame la Conseillère d'Education - Madame PILLU ;

- que certaines familles auront à fournir des réponses à Madame le Principal-adjoint - Madame VASSEUR - notamment en ce qui concerne les éventuelles propositions de redoublements faites par les conseils de classe. Ces réponses sont impératives car elles permettent l'inscription des élèves dans les classes futures.

T.S.V.P.

En fin de 5^e et de 3^e seulement les familles peuvent avoir recours à la Commission d'Appel. Elles sont priées de faire connaître d'urgence leur décision à Madame VASSEUR, Principal-adjoint.

Dès le 21 juin le Secrétariat pourra délivrer les exeats indispensables aux élèves s'inscrivant dans un autre établissement et recevra les demandes de maintien de bourse pour les redoublants ou de transfert pour les élèves sortants.

Ces élèves ne doivent surtout pas partir en vacances sans avoir répondu à l'établissement qui les accueillera à la prochaine rentrée.

Le Collège est centre d'examen : les cours ne seront pas assurés lundi 18 - mardi 19 et mercredi 20 juin.

Du jeudi 21 au vendredi 29 juin les élèves du Collège seront accueillis dans les conditions décrites plus haut.

Le Principal

J.C. MITTELETTE